

Pour investir dans un fonds soutenant l'économie bas carbone et visant à améliorer la qualité de l'air.

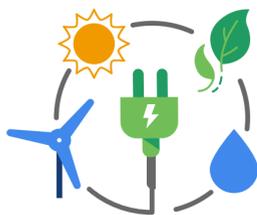
Une philosophie d'investissement porteuse de sens

Les contrats multisupports MAAF* vous permettent d'investir sur le fonds Covéa AERIS :

- Un fonds actions européennes axé sur la thématique de la qualité de l'air ;
- Un fonds construit par Covéa Finance, société de gestion des fonds d'adossés des supports en unités de compte proposées sur les produits d'assurance-vie multisupports MAAF.

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital supporté par l'adhérent**.

Qui permet de cibler les entreprises en lien avec deux enjeux



Limitier le changement climatique : entreprises à faible émissions de gaz à effet de serre et/ou engagées dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Améliorer la qualité de l'air : entreprises réduisant la pollution atmosphérique grâce à des équipements spécifiques, technologies et innovations des énergies renouvelables et les entreprises œuvrant pour la réduction des gaz à effet de serre notamment grâce à la mobilité durable.

Le fruit d'un processus d'investissement rigoureux

Pour choisir les sociétés dans lesquelles investir, l'équipe de gestion de ce fonds met en œuvre un processus collégial et rigoureux. Covéa Finance utilise des critères financiers et extra-financiers, en toute indépendance, pour rechercher la performance dans la durée.

Un fonds composé de sociétés évaluées sur des critères



Extra-financiers

- Activité en lien avec la thématique du fonds
- Impacts environnementaux et les engagements pris
- Objectifs environnementaux



Sélection : note 3/5 minimum



Financiers

Analyse de la création de valeur pour l'investisseur:

- Analyse du chiffre d'affaires
- Perspectives de croissance de l'activité
- Analyse concurrentielle

5

Notation interne maximum

4

A minima 75% des valeurs retenues en portefeuille ont obtenu une note supérieure à 3/5

3

2

Notation interne minimum

1

Cette notation correspond à une évaluation interne effectuée par Covéa Finance qui est la société de gestion de ce fonds d'adossés proposé sur les contrats d'assurance vie multisupports de MAAF Vie

Un fonds labellisé*

Les critères d'investissement socialement responsable du fonds Covéa Aeris sont reconnus par l'obtention du label ISR* élaboré par l'Etat français.**



Ce label fait l'objet de contrôles réguliers et doit être revalidé **tous les 3 ans.**



Communication à caractère publicitaire

*Les unités de compte labélisées doivent correspondre à vos besoins, objectifs financiers et à votre profil d'investisseur

**Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

Les principaux risques du fond sont les suivants : risque actions, risque de concentration sectorielle, risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations, risque lié à des investissements dans des pays émergents, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de surexposition du fonds, risque de change, risque de contrepartie, risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés, risque de durabilité. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous référer au DICI PRIIPS et au prospectus du fonds.

Les informations en matière de durabilité relative à la société MAAF sont disponibles : [ici](#)

Les informations en matière de durabilité relatives aux contrats et aux supports proposés sont disponibles : [ici](#)

***Toutes les informations liées aux conditions du label ISR sont disponibles : [ici](#)